

Pampols Packaging Integral S.A.U. collabore avec ses clients pour les conseiller sur leurs processus d'emballage et d'emballage, leur proposant des solutions complètes couvrant la commercialisation et la production de contenants alimentaires et d'emballages industriels, ainsi que l'installation et la fourniture de services après-vente pour différents types d'emballages et de machines de fin de gamme.

Notre objectif est d'être une organisation qui génère de la valeur pour ses clients, ainsi que pour tous ses employés: travailleurs, actionnaires, fournisseurs et société. Nous aspirons à construire des relations à long terme fondées sur la confiance, la transparence, un véritable engagement envers la qualité, la sécurité alimentaire et le respect de l'environnement.

Notre mission est de travailler en étroite collaboration avec nos clients pour optimiser leurs processus d'emballage, en fournissant des solutions rapides, efficaces et durables adaptées à chaque besoin. Nous travaillons à être un partenaire technique et opérationnel qui améliore leur productivité et les aide à évoluer vers des modèles plus compétitifs, responsables et sécurisés.

La Direction générale déclare son engagement à respecter la législation et autres exigences applicables, ainsi qu'à l'amélioration continue de l'efficacité du système de qualité, la gestion de la sécurité alimentaire, la gestion environnementale et la prévention de la pollution, créant un environnement de travail sûr, inclusif et motivant, où les personnes se sentent partie prenante du projet, Contribuez à leur talent et développez-vous professionnellement.

Les principes fondamentaux sur lesquels repose la politique de gestion de PAMPOLIS sont:

Gestion de la qualité:

- La communication et la disponibilité du contact avec nos clients de la part de toute notre équipe.
- Répondez rapidement aux besoins de nos clients concernant les produits et services requis.
- Fournir une solution mondiale dans le monde de l'emballage.
- Impliquer tout le personnel de l'entreprise dans l'amélioration continue des processus.

Sécurité alimentaire:

- Travailler dans un environnement avec de bonnes conditions d'hygiène et un système de transport adéquat pour garantir le bon état des produits destinés à l'alimentation.
- Assurer la traçabilité des produits pour chaque lot de marchandises afin de pouvoir organiser une réponse de rappel en cas de crise.
- Respectez les exigences réglementaires concernant les emballages en contact avec les aliments.
- Impliquer tout le personnel à participer activement à la promotion d'une culture de la sécurité alimentaire afin d'assurer et d'améliorer la qualité et la sécurité alimentaire des produits et services proposés.
- Évaluez le risque de fraude de vos matières premières et mettez en place les mesures pertinentes pour leur gestion.
- Mettre en place des mesures de contrôle pour garantir l'intégrité de ses produits, contrôler les aspects de la fraude alimentaire et de la défense alimentaire, afin de prévenir l'adultération à motivation économique ainsi que la contamination intentionnelle des produits.
- Respectez les protocoles de bonnes pratiques d'hygiène et de manipulation dans la production de contenants.

Gestion environnementale:

- Minimiser la quantité, le risque et l'impact environnemental des flux de déchets générés.
- Évitez d'utiliser inutilement les ressources.
- Impliquer nos sous-traitants dans la gestion appropriée des aspects environnementaux découlant des activités qu'ils effectuent pour ou au nom de notre entreprise.
- Élaborez des plans de formation et de sensibilisation pour nos employés sur les questions environnementales liées à leur travail.
- Contribuer à atténuer les effets du changement climatique en diminuant l'impact environnemental de l'entreprise.

Environnement de travail convivial:

- Offrir un environnement sûr à nos employés et visiteurs.
- Intégrer la prévention des risques professionnels dans la prise de décision. Tous les membres de l'organisation doivent considérer la santé et la sécurité au travail comme une responsabilité prioritaire.
- La mise en œuvre de cette politique est un objectif fondamental de la direction et il est de la responsabilité de tout le personnel de concentrer toutes ses actions sur l'apport de valeur aux principes qui y sont énoncés.